

leur est si naturelle, a fait leur bonheur & leur félicité.

Son Altesse Royale LEOPOLD I. glorieusement Regnant, digne héritier de leurs vertus comme de leurs Couronnes, depuis son retour dans ses Etats, s'est toujours distingué par un grand fond de piété & de Religion, dont nous avons été depuis tant d'années les fidèles témoins. Il en a banni avec courage tout ce qui pouvoit affoiblir la Foi de ses Peres, & nous a prêté la main pour conserver parmi vous le dépôt de la Foi. C'est le plus précieux Trésor que nous puissions vous laisser en quittant ce grand Diocèse, qui ne cessera point de nous être infiniment cher, & que nous porterons toute notre vie dans notre sein, quelque éloigné que nous soyons de vous.

Nous ne pouvons assez vous exprimer la satisfaction que nous avons eue, en voyant les vives alarmes dont vous avez été pénétrés, quand vous avez su les indispositions de la santé de ce grand Prince. C'est de Dieu seul que dépend sa conservation, si nécessaire à sa Maison, à ses Peuples, à ses Etats; & nous avons lieu d'espérer que sa bonté nous conservera un Prince qu'il a formé de ses mains, si nous nous approchons avec confiance du Trône de sa miséricorde; & qu'il bénira les remèdes douloureux auxquels il prend le parti de s'exposer, & dont le Seigneur veut se servir pour achever de le purifier.

Souvenez-vous que vous priez pour un Pere; Faites-le avec ferveur & avec tendresse; vous priez pour votre Souverain; faites-le dans un esprit de justice & de Religion, comme vous l'ordonne l'Apôtre.

Renoncez à tout esprit du monde, & surtout pendant ce tems; afin de ne point affoiblir la force, le mérite & l'efficacité de vos prières.

A CES CAUSES, Nous ordonnons que tous les Prêtres